

Réunion du 6 juin 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procurat
(s) :

Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s) :

Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Françoise PFERSDORFF

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Etienne BURGER

**N° CP/2016/242 - Action en faveur du développement des NTIC - 1011
Proposition d'approbation du projet de convention de
transfert à la Région Alsace Champagne Ardenne Lorraine des
infrastructures nécessaires aux opérations de montées en
débit réalisées par le Département du Bas-Rhin**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide le transfert de propriété, à l'euro symbolique, au profit de la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, des infrastructures de montée en débit, détaillées sur le plan annexé, ayant été implantées sur les territoires des 18 communes bas-rhinoises concernées par le contrat de délégation de service public relatif au réseau de communications à haut débit (NET67),
- approuve les termes du projet de convention, joint en annexe, à conclure avec la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et relative au transfert des infrastructures de montée en débit,
- autorise le président à signer ladite convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160606-lmc1101234-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 08/06/16